

Le Petit Chavanais

Saint Bonnet de Chavagne

N°75

1 er trimestre 2022

Photo: Cédrik Gardon

AGENDA

Elections présidentielles :

10 avril et 24 avril 2022

bureau salle Cassini à côté de la mairie, de 8h à 19h.

Commémoration du 8 mai

Saint bonnet de Chavagne
10h00

Montagne 11h30

Conseils Municipaux :

12 avril, 14 juin et 5 juillet
à 20h salle Cassini.

Les Amis de l'Arthaudière:

Assemblée générale

Vendredi 22 avril à 17h30 à la salle des fêtes

de St Bonnet de Chavagne.

La dynamo

Assemblée générale

le 21 mai à Saint Antoine

Messes:

-Dimanche 24 avril 10h30

-Dimanche 28 août 10h30

Elections législatives :

12 juin et 19 juin 2022 :

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

-en ligne, mercredi 4 mai, minuit

-en mairie, vendredi 6 mai
(heures d'ouverture au public)

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi, mardi et vendredi
de 16h à 18h.

Et mercredi de 9h à 12h.

Fermée les

19,20,25,26,27 avril

Contact:

Tél. : 04 76 38 50 68

Fax : 04 76 38 11 43

mairie@saint-bonnet-de-chavagne.fr

Service technique :

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35

Ecole St Bonnet : 04 76 38 04 62

Ecole Montagne : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT

Contact 24h/24h au
04.76.36.94.01

Participez à la collecte pour sauver les fours, rendez-vous sur :

LE PROJET

La municipalité et l'association des "Amis de l'Arthaudière" souhaitent faire revivre le fournil du château, la toiture a été refaite, en 2006, mais le budget alloué à cette époque n'a pas permis de remonter les cheminées effondrées avec l'ancienne toiture.

À QUOI SERVIRA LA COLLECTE ?

Elle servira à la restauration des avaloirs de fumée à l'avant des portes des fours et la reconstruction des conduits en briques jusqu'à la sortie au-dessus du toit.

Le plan de financement comprend des aides des départements de l'Isère et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La collecte permettra de diminuer la part d'autofinancement restante à la charge de la commune.

Objectif N° 1 : 5 000 €, financement des travaux du premier four.

Objectif N°2 : 10 000 €, financement des travaux des cheminées pour les deux fours.

Objectif N°3 : 15 000 €, financement des travaux du troisième moyen de cuisson (la

BIENTÔT une fête du pain AU FOURNIL
DU CHÂTEAU DE L'ARTHAUDIÈRE ?



“ Aidez-nous à relever le défi...”



DARTAGNANS
MOUSQUETAIRE DU PATRIMOINE



cheminée ouverte).

COMMENT SOUTENIR CE PROJET ?

-en faisant un don en ligne par carte bleue sur la page

<https://dartagnans.fr/fr/projects/le-fournil-de-l-arthaudiere>

-par chèque, au dos duquel vous ferez figurer votre adresse e-mail, libellé à l'ordre suivant : "TRÉSOR PUBLIC ST-BONNET-DE-CHAVAGNE à déposer en mairie.

ECOLE INSCRIPTIONS 2022/2023

Elles auront lieu à partir du lundi 2 mai 2022 auprès de la Directrice de l'école, sur rendez-vous au 04-76-38-04-62

Pièces à fournir :

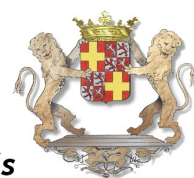
Livret de famille

Carnet de santé de l'enfant

Certificat d'inscription, à demander auprès de la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de résidence (facture EDF ou téléphone).



Le vendredi 15 avril, salle Collenot à Chatte.
Le mercredi 18 mai à la salle des fêtes à St Lattier.
De 16 h 45 à 19 h 45 sur rendez-vous.



Retrouvez-nous sur:

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr - <https://www.facebook.com/lepetitchavanais>

Comptes-rendus de conseils

01 février

- Appel de fonds d'Artagnan pour la restauration des fours à l'Arthaudière, afin de lancer un financement participatif.
- Délibération sur la sélection d'un architecte du patrimoine pour le château.
- Convention de participation pour frais de fonctionnement au centre médico scolaire: 214,6€ soit 3,70€ par enfant.

-Point sur les travaux:

Voirie: travaux des routes à réaliser avant fin 2022.

École: reprise de la mise en place des chiffrages/renouvellement des huisseries/façades et luminaires.

Église: vitraux en cours de fabrication et normes électriques à vérifier.

Énergie: chauffage des bâtiments communaux: réunion prévue avec Forestner.

Cimetière: réflexion sur la mise en place d'un columbarium

-Point budgétaire

-Retour groupe PLUI

Questions diverses

-RPI, rencontre pour une étude de passage en liaison froide

-Point eau et assainissement

08 mars

-Point sur les travaux

École: huisseries façades et électricité

Église: vitraux et chiffrages mise aux normes électricité

Voirie: réfections de quelques routes communales

Cimetière: 5 projets présentés pour le columbarium

-Retour projet bâtiment de la mairie: deux propositions d'avant projet

-Retour projet réseau chaleur, rencontre avec l'entreprise Forestner avec réflexion sur le lieu, le mode de combustion et le type de chaudière

-Délibération assurance prévoyance

Questions diverses

-Conflit Ukrainien: recensement des citoyens prêts à accueillir des familles

-Bureau de vote des élections présidentielles le 10 avril et le 24 avril, horaires de 8h00 à 19h00

-Appel de fonds lancé pour la restauration des fours

-Chantiers des jeunes de l'AFR en avril

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie.

Edito

Depuis le 1er juillet 2021 la compétence urbanisme a été transférée de la commune à la communauté de communes. Cette évolution n'apporte pas de contraintes supplémentaires car la commune reste toujours la porte d'entrée de tous les documents d'urbanisme. Ils sont ensuite instruits à l'intercommunalité. Les démarches sont de plus en plus dématérialisées.

En parallèle du transfert de cette compétence, la communauté de communes Saint-Marcellin-Vercors-Isère a délibéré pour lancer la démarche d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle des 47 communes. Des représentants du Conseil Municipal de notre commune siègent dans les différents lieux d'élaboration du PLUI. Nous sommes présents dans les groupes territoriaux et les inter-commissions. Nous devons aussi lancer une réflexion au sein de notre commune sur l'évolution de notre document d'urbanisme et porter nos attentes dans le futur PLUI.

Les beaux jours arrivent et les activités sur le site de l'Arthaudière vont redémarrer. Les travaux d'amélioration de l'accueil dans les salles d'exposition sont pratiquement terminés. Les vieilles voitures reviennent déambuler au château les 23 et 24 avril. Le 24 juin est le retour du « Chava'Marché » à l'Arthaudière avec une série d'animation en lien avec la fête de la musique. Enfin, je ne peux que vous inviter à participer à la collecte de fonds organisée par Les Amis de l'Arthaudière et Dartagnans Mousquetaire du Patrimoine pour la remise en fonctionnement des fours du Château et d'organiser une fête du pain.

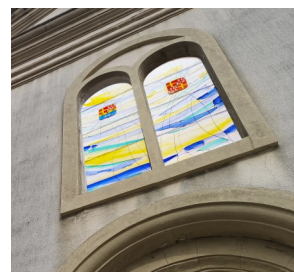
Le Maire

Jean-Claude Darlet



Les travaux de restauration des vitraux sur l'ensemble de l'église se poursuivent en respectant les motifs. Une réflexion en concertation avec le Maître verrier Anne BRUGIRARD et Robert PINET et le conseil municipal a permis de valider la création et la réalisation plus contemporaine des vitraux au-

dessus de la porte d'entrée sur les deux grandes fenêtres, en incrustant les blasons des familles, qui se sont succédées au château: les Arthaud, les De La Porte et les De Marcieu.



Des travaux d'entretien et remise en état sur les parcelles en friche en propriété de la commune ont été réalisés.



Brèves

Nouveauté sur le site internet de la mairie: Vous trouverez sur la page d'accueil le lien pour réaliser toutes vos **démarches en ligne**, des offres d'emplois, ainsi que le Portail d'accès aux **démarches sur l'urbanisme**.

Dans l'onglet « Vie municipale » **»Agenda»** vous pouvez consulter la disponibilité des salles louées par la commune.

Divagation des chiens:

Nous vous rappelons que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. Il est aussi interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les noyeraies, les prés, les bois, sur le bord des cours d'eau et étangs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Association de famille rurale:

La municipalité a décidé de renouveler son engagement auprès de cette association. Les jeunes inscrits au projet seront présents sur la commune du 25 au 29 avril afin de réaliser des travaux de jardinage, peinture, signalétique, etc.... Cette action leur permet de financer un voyage en Allemagne.

Temps forts

Le carnaval du regroupement pédagogique:

Les élèves déguisés ont défilé dans le village, accompagnés par de nombreux parents et grands-parents ravis. A Montagne, les élèves se sont également déguisés.



Le **LOTO** tant attendu a été de nouveau transformé en tombola en raison des conditions sanitaires du début d'année. Malgré tout, cet événement a été une belle réussite et nous a permis de dégager un beau bénéfice. Nous tenons à remercier

tous nos généreux donateurs qui nous permettent chaque année de proposer de magnifiques lots ! Une **vente d'objets personnalisés est prévue** en Mai (pour la fête des mams et des papas), ainsi qu'un **Escape Game**. Nous aurons aussi l'occasion de tenir **la buvette** pour la fête de l'EVS La Dynamo le 21 mai. En juin nous vous préparerons une **kermesse** pour fêter la fin d'année, accompagnée d'une vente de repas à emporter pour régaler petits et grands ! **L'équipe du sou tient à remercier particulièrement les mairies des deux villages qui soutiennent toutes nos actions et qui nous facilitent au maximum toute l'organisation de nos manifestations.**

Comité des fêtes: L'Assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le 26 février en présence de Fabrice Prunelle (représentant des associations pour la mairie). Après un point sur le budget et le bilan de l'année. L'élection du bureau a été faite : Président : JOBIN Cyrille, Vice-Président : CHANRON Denis, Trésorier : GARDON Cédrik, Vice trésorier : GILLET Christophe, Secrétaire : BELLIER Valérie, Vice-secrétaire : GILIBERT Patricia. Une quinzaine de membres complète cette équipe. Nous avons besoin de bras alors n'hésitez pas si vous voulez consacrer un peu de temps à votre village, venez nous rejoindre. Vous trouverez dans le "Chava'mémo " toutes les dates des festivités de cette année.



Beaucoup d'activités depuis ce début d'année à la Dynamo, pour ST Bonnet, une permanence aide au numérique a eu lieu le 12 février à la salle du Conseil, il y a eu 3 participants. Parent'aise se donne rendez-vous tous les vendredis matin à la salle des fêtes, (hors vacances scolaires), chaque vendredi il y a une vingtaine des participants. Si vous avez des soucis sur de l'administratif papier ou numérique, Maryse notre écrivain public peut vous accompagner sur RDV. Et enfin en même temps que le chava'lire vous pouvez emprunter gratuitement des jeux.



Club Bel Air

L'assemblée générale du club s'est tenue le 15 mars dernier et une trentaine de personnes ont pris leur adhésion.

Les bilans moraux et financiers des années 2020 et 2021 ont été présentés et malgré ces années particulières, le compte du club reste positif.

Les réunions hebdomadaires ont repris et trois repas sont prévus (avril, octobre et décembre). Et nous espérons avoir à nouveau en fin d'année les enfants des écoles avec leurs chants de Noël.

L'Abeille Dauphinoise organise pour la première fois au Château de l'Arthaudière une initiation à l'apiculture. La saison a démarré et nos apprentis apiculteurs ont commencé leur formation. Ce samedi 19 mars, il faisait beau et tout le monde était impatient. Après le cours théorique, la pratique ; ils ont appris à gaufrer des cires sur cadres, ils ont allumé un enfumoir et certains ont ouvert une ruche pour la première fois.



L'association Inibois a, comme beaucoup d'autres, subi les contraintes sanitaires et financières.

Depuis Janvier nous avons repris à 100% notre activité ci-joint quelques photos parmi les dernières réalisations. Contact : 0682554592

Une saison de chasse bien remplie s'est achevée:



Les prélèvements sont encore cette année cohérents avec les années précédentes, à noter tout de même une présence de sangliers en hausse. Le comptage lièvres nous a d'ailleurs permis de constater que le gibier est bien installé sur la commune et en-

core en nombre même en fin de campagne de chasse. Je tiens à remercier les chasseurs pour leur implication dans la vie associative ce qui nous a permis de mener à bien nos petites manifestations sur lesquelles nous avons eu, et avec joie, de très bons retours ! Nous avons encore bien des projets qui méritent réflexion pour la saison à venir...

Portrait de « Chavanaise »

Mylène COTTE est Miss Excellence Rhône-Alpes 2021. Elle a été élue le 27 novembre 2021 à Tullins-Fures et est très fière de représenter la région Rhône-Alpes.

Elle est donc sélectionnée pour participer à la finale nationale Miss Excellence France 2022 qui aura lieu à Saint-Amand-Montrond dans le département du Cher (18) le **samedi 14 mai prochain**.

Miss Excellence France est un concours de beauté féminin créé par Geneviève de Fontenay en 2010 et actuellement présidé par Christiane Lillio, Miss France 1968.

En ce lundi 21 février 2022, Le village de Saint-Bonnet-de-Chavagne a eu la chance de la recevoir elle est venue faire une photo officielle avec le maire Jean-Claude Darlet dans son village natal.

Vous pouvez suivre et soutenir Mylène sur ses comptes

Instagram : @mylene07024 et Facebook : Mylène COTTE



En application de la Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), la compétence urbanisme des communes a été transférée à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au 1er juillet 2021, en vue de l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Cette démarche avait été initiée en octobre 2020 et fait l'objet d'une large concertation entre la Communauté de communes et ses communes membres.

Les quatre principaux objectifs poursuivis par la mise en place du PLUi sont :

- Un développement économique équilibré,
- Un modèle de développement respectant les ressources, moins consommateur d'espace et sobre en énergie,
- Un renforcement de l'attractivité et un rééquilibrage du territoire pour soutenir l'agglomération centrale et la vitalité des villages. Pour en savoir plus sur la démarche PLUi en détail sur : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5661-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm>

Etat civil

Du 25 décembre au 25 mars

Naissances:

Noah BASCH le 1^{er} janvier

Adèle COTTE-PATTAT le 12 mars

Rectificatif du Petit Chavanais

n°74: Gabin (et non Gabon) BELLE
15 février 2021

Décès:

Yvon CARRA le 28 décembre

Robert MARION le 30 janvier

Yvonne GRIMAUD le 04 février

La recette d'Iz

Gâteau Shortbread

Ingrédients: (pour 15 pièces)

Pour la base (le shortbread) :

-175g de farine

-115g de beurre doux

-50g de sucre en poudre

Pour le caramel (la seconde couche)

-50g de beurre doux

-Une boîte de lait concentré sucré

-50g de sucre en poudre

Pour le chocolat (la troisième couche)

-100g de chocolat au lait

1- La première couche : Le shortbread

préchauffer le four à 180°

-Faire fondre le beurre

-Mélanger, dans un saladier la farine et le beurre .

-Ajouter le sucre en poudre

-Bien mélanger pour faire une pâte homogène

-Étaler la pâte dans un moule rectangulaire de 28X18cm. Bien étendre la pâte avec les doigts jusqu'à dans les coins.

-Cuire 25min à 180°

-Sortir du four et réserver

2-Le caramel

-Mettre dans une casserole, le lait concentré sucré, le sucre et le beurre .

-En remuant constamment amener le mélange à ébullition et cuire pendant environ 5min .Le mélange doit alors se colorer et devenir élastique .

-Verser alors le mélange sur la première couche (le shortbread)

-Bien laisser refroidir ces deux couches) .

3-La dernière couche

le chocolat

-Dans une casserole, mettre le chocolat au lait coupé en morceaux et le faire fondre à feu doux (on peut ajouter une cuillère à soupe de crème liquide)

-Verser le chocolat sur les deux couches précédentes

-Bonne dégustation

Toutes les informations et de nombreuses photos sur: <http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale » ainsi que la totalité des comptes-rendus des conseils municipaux

Imprimeur : Mairie de St Bonnet de Chavagne 50 rue du Marquis de la Porte Le Village 38840 St Bonnet de Chavagne.

Directeur de publication: DARLET Jean-Claude -Rédacteurs : Elus municipaux, responsables d'associations, Directeurs des écoles -Numéro ISSN Dépôt légal à parution